

DÉPARTEMENT DES  
PYRÉNÉES-ORIENTALES

-----  
COMMUNE D'OSSÉJA  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération 2017/8

L'an deux mille dix-sept, le dix mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Osséja, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Osséja, sous la présidence de Monsieur Daniel DELESTRÉ, Maire.

Date convocation : 02/03/2017

Nbre de Conseillers

- en exercice : 15

- présents : 12

- procurations : 01

Nombre de Conseillers en exercice : 15

PRÉSENTS : ESTEVA Rose-Marie, CIURANA Roger, DELES Valérie,  
BONFILL Jean, Adjoint ;

CHADEFAUX Agnès, DE PASTORS Elisabeth, DELUC ESTEVA Nathalie,  
FRIGOLA Albert, JUBAL Guy, ORRIOLS Michel, REIG Nadine.

Ont pris part à la délibération :

Votes :

POUR : 13

CONTRE : 00

ABSTENTIONS : 00

ABSENTS EXCUSÉS : CLEMENT Bernard, LAFFONT Alain, PUENTE Marc

PROCURATIONS : de PUENTE Marc à CHADEFAUX Agnès

Mme ESTEVA Rose-Marie a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET : TABLEAU DES EFFECTIFS ANNÉE 2017**

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
A l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE** la mise à jour du tableau des effectifs pour l'année 2017, avec prise en compte des changements intervenus suite au déroulement des carrières d'agents, ainsi que le tableau correspondant :

TABLEAU DES EFFECTIFS GRADES	EMPLOIS 2017	
	Pourvus	Non pourvus
Attaché	1	0
Rédacteur Principal 2° classe	1	0
Adjoint Administratif Ppal 1 <sup>ème</sup> classe	3	0
Adjoint Administratif Ppal 2 <sup>ème</sup> classe	1	0
Adjoint Administratif	1	0

Envoyé en préfecture le 22/03/2017

Reçu en préfecture le 22/03/2017

Affiché le 23.03.2017

Recevoir  
en Préfecture

ID : 066-216601302-20170310-2017\_8-DE

GRADES	Pourvus	Non pourvus
Adjoint Technique Ppal 1 <sup>ère</sup> classe	2	0
Adjoint Technique Ppal 2 <sup>ème</sup> classe	3	3
Adjoint Technique	5	0
Agent spécialisé Ppal 1 <sup>ère</sup> classe des Écoles Mat	1	0
Agent spécialisé 2 <sup>ème</sup> classe des Écoles Mat	0	1
Contractuels et contrats aidés	7	8

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Daniel DELESTRÉ

DÉPARTEMENT DES  
PYRÉNÉES-ORIENTALES

-----  
COMMUNE D'OSSÉJA  
-----

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

délibération 2017/9

L'an deux mille dix-sept, le dix mars à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Osséja, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie d'Osséja, sous la présidence de Monsieur Daniel DELESTRÉ, Maire.

Date convocation : 02/03/2017

Nbre de Conseillers

- en exercice : 15

- présents : 12

- procurations : 01

Nombre de Conseillers en exercice : 15

PRÉSENTS : ESTEVA Rose-Marie, CIURANA Roger, DELES Valérie, BONFILL Jean, Adjoints ;

CHADEFAUX Agnès, DE PASTORS Elisabeth, DELUC ESTEVA Nathalie, FRIGOLA Albert, JUBAL Guy, ORRIOLS Michel, REIG Nadine.

Ont pris part à la délibération :

Votes :

POUR : 13

CONTRE : 00

ABSTENTIONS : 00

ABSENTS EXCUSÉS : CLEMENT Bernard, LAFFONT Alain, PUENTE Marc

PROCURATIONS : de PUENTE Marc à CHADEFAUX Agnès

Mme ESTEVA Rose-Marie a été nommée secrétaire de séance.

**OBJET : APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIES ET D'ÉLECTRICITÉ DES PYRÉNÉES-ORIENTALES (SYDEEL 66).**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

M. le Maire explique à l'Assemblée que le Comité Syndical du Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité des Pyrénées Orientales ( SYDEEL 66), dans sa séance du 14 février 2017, a délibéré à la majorité en faveur d'une modification de ses statuts qui avaient été approuvés par arrêté préfectoral n° PREF/DCL/BCAI/2015271-0001 du 28 septembre 2015.

Cette proposition de modification a pour but le changement du nom du Syndicat dans l'article 1<sup>er</sup> des statuts.

En effet, le SYDEEL 66 est adhérent au groupement des Syndicats d'Énergie sur le territoire de la grande région OCCITANIE. Cette entente entre les treize syndicats a été entérinée lors de la signature de la convention le 02 décembre dernier par les treize présidents du Territoire d'Énergie Occitanie Pyrénées Méditerranée.

A ce titre, une petite modification permettrait de marquer l'empreinte de notre département et ainsi de conserver et renforcer notre identité au sein de cette entente. Il est proposé d'enlever « Pyrénées Orientales » sur le NOM du SYDEEL 66 et de remplacer par « PAYS CATALAN », le logo sera modifié dans ce sens, le nom usuel restera SYDEEL 66.

La délibération du Comité Syndical en date du 14 février 2017 a été transmise à la Commune et il appartient au Conseil Municipal de se prononcer, dans un délai de trois mois sur cette modification conformément aux dispositions de l'article L 52211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales. Si aucune délibération n'intervient dans les trois mois, la décision est réputée favorable. Si les conditions de majorité sont réunies, la modification des statuts sera entérinée par un arrêté préfectoral.

L'extrait de la délibération du SYDEEL 66 précisant les changements ainsi qu'un exemplaire des statuts ont été remis à chacun des Conseillers Municipaux.

Lecture étant faite, M. le Maire demande au Conseil de délibérer.

LE CONSEIL MUNICIPAL,  
A l'unanimité des membres présents,

**APPROUVE** dans toutes ses dispositions les nouveaux statuts du Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité des Pyrénées Orientales (SYDEEL 66).

**MANDATE** M. le Maire pour adresser la délibération aux services préfectoraux à laquelle seront annexés les statuts adoptés et l'autorise à signer tous les documents utiles à cette affaire.

DIT qu'un exemplaire de la délibération exécutoire sera transmis à M. le Président du SYDEEL 66.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,

Daniel DELESTRÉ



**Extrait du registre des délibérations**  
**Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité des Pyrénées Orientales**  
**SYDEEL 66**

**Convocation du 08/02/2017**

**N° 08/01/2017**

L'an Deux Mille Dix-sept et le Quatorze Février à dix-huit heures, le Comité Syndical du SYDEEL 66, dûment convoqué s'est réuni en séance dans la salle des Fêtes de la Commune de BOMPAS sous la Présidence de M. Jacques ARNAUDIES, Président.

**PRESENTS** : ARNAUDIES Jacques - BOUZAGE Pierre- BRUNELLE Laurent- CARNELUTTI Didier- CASANOVA Jean Louis-CASTANY Gérard -DESCOSSY Marcel- DIDIER Claude - DUCASSY Roger- FOURCADE Didier- FOURNIER Albert- GARCIA Michel- GOT Alain- GRAU Marie Christine- GUERNE Gilbert- IZART Francis- JALLAT Jean Louis -LLORET José -MARTINEZ Théophile- MAURY Jean - NAVEAU Christine- PASCUAL Robert- RAMON René -ROMERO Jean Pierre- SANCHEZ Antoine- SEVERAC Marc - SERRANO Georges- SILVESTRE Joseph- SOLER Gérard- SOURIBES Jean-TROTEL Alain. - SERRE VIVES Jean Jacques-ALIS Elie (Suppléant de Paul BLANC)

**ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION** :

DOMINGUEZ José à Michel GARCIA

RODRIGUES Frédéric à FOURNIER Albert

GILLARD André à Jean MAURY

**ABSENTS EXCUSES** : AMOUROUX Jean - BARBARO Daniel- BLANC Paul- CHIVILO Charles - COLL Jackie- COTTE Jean Luc- FRANCHET Francis - FOURCADE Philippe- GRAU Claude LAFFORGUE Guy- LOPEZ Thierry- MANYA Jacques- MAYDAT Jean Marie- PACULL Jean Marc- PUIGNAU Alexandre - QUINTANA Sabine- SIRACH Joseph-THIBAUT Jean Jacques.

*(Les Noms et Prénoms des personnes ci-dessus surlignées sont les représentants désignés par la Communauté Urbaine Perpignan Méditerranée Métropole)*

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M.BOUZAGE Pierre est nommé secrétaire de séance et ceci à l'unanimité des membres présents et représentés.

**SECRETAIRE AUXILIAIRE** : ABRAM- JALABERT Christine

Nombre de membres en exercice : 53

Nombre de présents : 33

Procurations : 03

Suffrages exprimés : 35 Pour : 35 Contre : 0 Abstention : 1

**OBJET : MODIFICATIONS STATUTAIRES –CHANGEMENT DU NOM DU SYNDICAT**

Vu la délibération N° 53/04/2016 du 15/12/2016, il est rappelé, sur proposition de M. le Président de changer le Nom du Syndicat.

Le SYDEEL66 est adhérent au Territoire Energie Occitanie Pyrénées Méditerranée qui regroupe les Syndicats d'Énergie sur le territoire de la grande région.

Cette entente entre les 13 syndicats a été entérinée par la signature de la convention le 02 Décembre dernier par les treize représentants du Territoire d'Énergie Occitanie Pyrénées Méditerranée.

A cet effet, M. le Président explique à l'assemblée que le changement de nom du SYDEEL66 permettrait de marquer l'empreinte de notre département et ainsi de conserver notre identité au sein de cette entente. Il propose d'enlever « Pyrénées Orientales » sur le NOM du SYDEEL66 et de

REÇU EN PREFECTURE

Le 17/02/2017

Appréciation: [www.legiparis.com](http://www.legiparis.com)

066-256641510-20170217-2017DEL180891-DE